

ORDRE DU JOUR - CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 18 décembre 2023 à 18h070 - Salle Marianne

- I - Présentation du conseil communal des enfants.
- II - Appel nominatif des conseillers.
- III - Ouverture de la séance.
- IV - Nomination du secrétaire.
- V - Approbation de l'ordre du jour de la séance.
- VI – Approbation des procès-verbaux des 20 mars 2023 ; 22 mai 2023 ; 10 juillet 2023 et 16 octobre 2023.
- VII - Séance de questions.
- VIII - Informations Municipales.
- IX - Compte rendu des affaires métropolitaines.
- X – Affaires :
 - 1. Mise à jour du tableau du conseil municipal ;
 - 2. Adhésion de la ville de Grabels à la « plateforme des collectivités solidaires avec SOS méditerranée » - Renouvellement ;
 - 3. Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la Commune ;
 - 4. Débat d'Orientation Budgétaire/Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 – Présentation ;
 - 5. Parcelles « Le Château » – Acquisition commune BE 190 et BE 178 aux propriétaires en indivision BONNET-MATTE et BONNET-CABANIS en vue de l'Aménagement d'un parking ;
 - 6. Avenant à la convention pour le reversement de la subvention de l'Etat octroyée dans le cadre du Plan de relance 2022 – 2023 entre Montpellier Méditerranée Métropole et la ville de Grabels – Approbation et autorisation de signature ;
 - 7. Convention de concours avec la SAFER Occitanie relative au marché foncier local via VIGIFONCIER - approbation et autorisation de signature ;
 - 8. Mise à disposition des terrains agricole - Avenant au bail N°2 Madame Elsa Mainguy parcelle AD 11 et mise à disposition à Monsieur Sylvain Perreira ;
 - 9. Contrat de concession de travaux pour l'installation et l'exploitation de centrales photovoltaïques entre la ville de Grabels et la SA3M – approbation et autorisation de signature ;
 - 10. Loi APER – Zones d'application pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables et leur ouvrage – Consultation du public – Modalités ;
 - 11. Modalités d'engagement de la ville de Grabels dans l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de longue durée pour le territoire Hauts de Massane – La Valsière : coprésidence et dépôt d'une candidature conjointe aux côtés de la ville de Montpellier – Approbation ;
 - 12. Modification de l'enveloppe budgétaire suite à la modification du programme – Projet Théâtre de poche - Approbation de la modification de l'enveloppe financière du projet ;
 - 13. Convention de mise à disposition de locaux entre la ville de Grabels et la Compagnie de Théâtre CIA (Compagnie Internationale Alligator) – Fixation du loyer et autorisation de signature ;
 - 14. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association "Les Fauteuils de Feu" - MHFF (Montpellier Hérault Foot-Fauteuil) ;
 - 15. Mise à disposition de locaux municipaux - Convention avec l'association la Dentellière – Occupation de locaux et Autorisation de signature ;
 - 16. Avenant à la convention partenariale d'objectifs et de moyens – Commune de Grabels - Micro-crèche gérée par l'association « Les Petits Grabellois » ;
 - 17. La charte « Ville aidante Alzheimer » avec l'association France Alzheimer – approbation ;
 - 18. Gestion en flux de la demande de logement social – Autorisation de signature ;
 - 19. Autorisation de versement d'un acompte sur subvention au CCAS ;



20. Tableau des emplois – modification ;
 21. Règlement intérieur des services municipaux – Modification ;
 22. Compte épargne temps – CET – Modification ;
 23. Budget Primitif 2023 – Modification de numérotation de la Décision Modificative n°2 en Décision Modificative n°3 ;
 24. Tarif horaire du personnel pour le calcul des travaux en régie – Approbation ;
 25. Mandatement des dépenses d'investissement – autorisation ;
 26. DSP Fourrière automobile - Constitution de la commission d'ouverture des plis – Election ;
 27. Adhésion au nouveau groupement de commandes véhicules électriques et bornes de charge privées pour la ville de Grabels, le CCAS et la Police Municipale ;
 28. Attribution d'une subvention à l'O.C.C.E. (Offices Centraux de la Coopération à l'Ecole) pour l'école élémentaire Pierre SOULAGES ;
 29. Attribution d'une subvention à l'O.C.C.E. (Offices Centraux de la Coopération à l'Ecole) pour l'école maternelle Pierre SOULAGES ;
 30. Attribution d'une subvention à l'O.C.C.E. (Offices Centraux de la Coopération à l'Ecole) pour l'école élémentaire Joseph DELTEIL ;
 31. Octroi de la protection fonctionnelle de la commune à Monsieur le Maire – injures publiques et menaces ;
 32. Octroi de la protection fonctionnelle de la commune à Monsieur le Maire – agression.
- XI – Questions diverses.

Le Maire
René REVOL

